Septième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

18 septembre 2026
Français
Original : anglais

Genève, 16-20 novembre 2026
Points 12 et 13 de l'ordre du jour provisoire
Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés
Examen de toute proposition concernant la Convention et les Protocoles existants

Ordre du jour provisoire

Grande Commission I de la septième Conférence d'examen

Document soumis par le Président désigné de la septième Conférence d'examen*

Recommandé par le Comité préparatoire

1. Ouverture de la réunion par la présidence.
2. Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés :
   a) Universalisation de la Convention et des Protocoles y annexés. Examen du rapport sur l'universalité ;
   b) Examen du rapport du Programme de parrainage au titre de la Convention ;
   c) Mécanisme de contrôle du respect des dispositions de la Convention et de ses Protocoles ;
   d) Examen du rapport de l'Unité d'appui à l'application de la Convention.
3. Examen de la portée et du fonctionnement de la Convention et des Protocoles y annexés. Déclarations générales concernant les nouvelles propositions.
4. Examen des documents finals.
5. Questions diverses.
6. Examen des questions de procédure et suivi.
7. Conclusions.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler